

PRESIDENCE DU CONGÈS
DES MINISTRES

SECRETARIAT GÉNÉRAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail * Démocratie * Paix

SECRET N° 83/595 du 12/7/1983

Portant nomination de Monsieur ITOUA-NGOMBA Emmanuel, en qualité de Directeur Divisionnaire à la Société Nationale de Distribution d'Eau (S.N.D.E.), Centre de Pointe-Noire.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- (/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
- (/u la Loi n°25/80 du 13 Novembre 1980, portant amendement de l'Article 47 de la Constitution ;
- (/u le Décret n°70/123 du 13 Février 1978, portant attribution et organisation du Ministère des Mines et de l'Energie ;
- (/u la Loi n°05/57 du 15 Juin 1967, portant création de la Société Nationale de Distribution d'Eau (S.N.D.E.) ;
- (/u le Décret n°57/237 du 17 Août 1967, portant organisation et Fonctionnement de la S.N.D.E. ;
- (/u le Décret n°02/049 du 18 Janvier 1982, déterminant les attributions des Membres du Gouvernement ;
- (/u le Décret n°79/154 du 4 Avril 1979, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- (/u le Décret n°80/644 du 28 Décembre 1980, portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
- (/u le Rectificatif n°01/015 du 26 Janvier 1981, au Décret n°80/644 du 28 Décembre 1980 susvisé ;
- (/u le Décret n°03/320 du 3 Mai 1983, portant nomination d'un Membre du Conseil des Ministres ;
- (/u le Procès-Verbal de la réunion de la Trilogie du Ministère des Mines et de l'Energie tenue le 4 Novembre 1982 ;

LE CONSEIL DE CABINET ENTENDU ;

SECRET ;

ARTICLE 1er. - Monsieur ITOUA-NGOMBA Emmanuel, Ingénieur en Genie Civil de 4ème Echelon, est nommé Directeur Divisionnaire à la Société Nationale de Distribution d'Eau (S.N.D.E.), Centre de Pointe-Noire ;

.../...

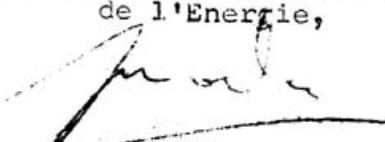
Article 2 : Sont abrogées toutes dispositions antérieures contraires au présent décret.

Article 3 : Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera./-

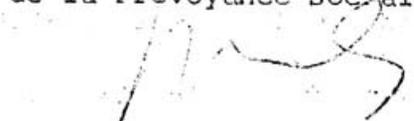
Brazzaville, le 12 Juillet 1983

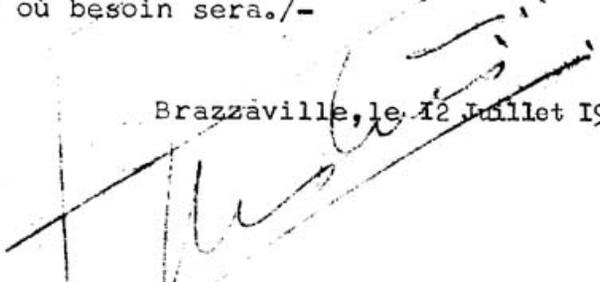
Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement

Le Ministre des Mines et
de l'Energie,

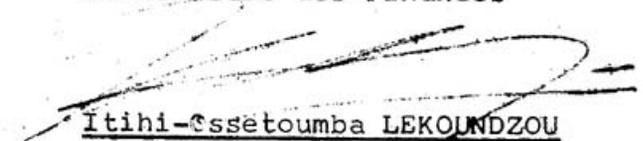

Rodolphe ADADA

Le Ministre du Travail et
de la Prévoyance Sociale,


Bernard COMBO MATSIONA


Colonel Louis SYLVAIN-GOMA

Le Ministre des Finances


Itihi-Cssétoumba LEKOUNDZOU